



PROCES VERBAL
CONSEIL ECOLE DOCTORALE DU
MARDI 31 JANVIER 2017

Présents

Membres du Conseil de l'Ecole Doctorale

Monsieur Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA

Monsieur Marc NICOD

Monsieur Lucien RAPP

Monsieur Philippe DELMOTTE

Monsieur Éric DE MARI

Monsieur Hugues KENFACK

Monsieur Olivier BROSSARD

Madame Cécile CRESPIY

Monsieur Bernard LABATUT

Monsieur Jean-Marie DE POULPIQUET

Madame Béatrice GUILLEMONT

Madame Marion IRUELA

Monsieur Jean-Philippe ORLANDINI
Madame Virginie MANGION
Monsieur Maxime MALDENT

Ordre du jour :

- Présentation des nouveaux membres
- Approbation du PV du Conseil de l'Ecole Doctorale du 10 Octobre 2016
- Présentation de la nouvelle maquette de formations
- Validation des compléments d'études (Inscriptions, Thèses)
- Comité de Suivi
- Présentation du Programme de la semaine de rentrée de l'Ecole Doctorale
- Proposition de modification du nom de l'Ecole Doctorale (E.D.D.S.P)
- Questions Diverses.

La séance est ouverte à 17 H 05.

Monsieur le Professeur ANDRIANTSIMBAZOVINA remercie tous les membres présents et se réjouit de la constitution de ce nouveau conseil avec des nouvelles nominations et l'élection des représentants des doctorants.

Il signale et salue la nomination également du Doyen de la Faculté de droit et du directeur de l'IEP en tant que membres de droit de ce Conseil de l'Ecole Doctorale.

Présentation de l'ordre du jour.

Présentation des nouveaux membres

Monsieur le Professeur ANDRIANTSIMBAZOVINA remercie M. le conseiller Philippe Delmotte et Monsieur le professeur Eric de Mari de leur présence en tant que nouveaux membres extérieurs. Il invite les doctorants fraîchement élus à se présenter.

Monsieur le Professeur ANDRIANTSIMBAZOVINA rappelle également que seulement les 4 doctorants élus peuvent siéger ou leurs suppléants en cas d'absence. Devant l'accord de l'assemblée, il propose aux étudiants suppléants de quitter la salle du Conseil.

Approbation du PV du Conseil de l'Ecole Doctorale du 10 Octobre 2016

Le Professeur ANDRIANTSIMBAZOVINA soumet au Conseil l'approbation du PV du Conseil de l'Ecole Doctorale du 10 Octobre 2016. Il rappelle que le PV a été transmis à l'ensemble des membres par courriel en amont du Conseil pour lecture et pour faciliter le vote en Conseil suivant.

4 Personnes s'abstiennent de voter le PV, tous les membres approuvent le PV du Conseil de l'Ecole Doctorale du 10 Octobre 2016.

Présentation de la nouvelle maquette de formations

Le Professeur ANDRIANTSIMBAZOVINA remercie Virginie MANGION pour son travail de préparation de la nouvelle maquette de formations.

Il commence tout d'abord à expliquer que pendant de long mois l'Ecole Doctorale n'avait pas de lisibilité sur la facturation et les participants aux formations de la COMUE. Il explique de plus la volonté de réduire les doublons et donc de favoriser les formations au sein d'UT1.

6 axes de formation sont déclinés :

- Poursuite de Carrière et entrepreneuriat
- Pratiques pédagogiques pour l'université
- Recherche documentaire et publication
- International
- Scientifique/Interdisciplinaire
- Diffusion des savoirs

Les doctorants doivent remplir leurs obligations de formation dans ses 6 axes et non seulement dans certains d'entre-eux. Lorsque cela est possible et justifiée, les formations de la COMUE ont été remplacées dans la mesure du possible par des formations propres à l'Université Toulouse 1 – Capitole.

Dans un échange les professeurs NICOD et ANDRIANTSIMBAZOVINA, il est rappelé que les formations sont dorénavant de 120 heures réparties sur 4 ans : 30 heures annuelles.

Madame le Professeur Cécile CRESPIY questionne l'assemblée sur la possibilité d'organiser des séminaires multi-laboratoires. Cela est bien entendu possible, il suffit de prévoir une feuille de présence sur ADUM

Béatrice Guillemont demande de ce fait s'il est possible de répéter la même formation. Monsieur le Professeur ANDRIANTSIMBAZOVINA répond positivement mais rappelle que pour une bonne utilisation des heures il est préférable de diversifier les formations.

Un échange avec Béatrice Guillemont concernant le budget de l'Ecole doctorale permet au professeur ANDRIANTSIMBAZOVINA de rappeler que les 30 000 euros de budget couvrent essentiellement les frais de soutenance et ne couvrent pas toutes les dépenses y compris de formation.

Monsieur le Doyen Kenfack remercie le directeur de l'Ecole Doctorale pour son travail dans le but de limiter les coûts de formations et remercie l'ensemble du service de l'Ecole Doctorale pour la gestion du très grand nombre de déplacements de rapporteurs pour les soutenances de Thèses.

A l'inquiétude de Béatrice Guillemont sur la disparition de certaines formations de la COMUE, le Doyen KENFACK et le professeur ANDRIANTSIMBAZOVINA rappellent qu'il ne s'agit pas de supprimer mais de rationaliser en fonction des besoins

correspondant aux formations légales et au budget alloué à l'Ecole doctorale.

Validation des compléments d'études pour Inscriptions

Les dossiers de plusieurs candidats sont proposés au Conseil :

Le Conseil de l'Ecole Doctorale donne un avis favorable pour une inscription en Thèse pour les dossiers de :

- Saran FOFANA qui a fait un mémoire sous la direction de Pierre GALAN
- Clément GAUTIE qui a fait un mémoire sous la direction de Moussa THIOYE
- Kamilia BENTAIEB qui a fait un mémoire sous la direction d'Alexandra CAMINADE
- Sarra ABBES qui a fait un mémoire sous la direction de Moussa THIOYE
- Mathilde ROBERT-FOURNIE qui a fait un mémoire sous la direction de Guillaume BEAUSSONIE
- Tomou Éléonore PARE qui a fait un mémoire sous la direction de Moussa THIOYE

Le Conseil de l'Ecole Doctorale donne un avis défavorable pour une inscription en Thèse pour les dossiers de :

- Kheira DANI qui a fait un mémoire sous la direction de Hiam MOUANNES
- Hamza TABAI qui a fait un mémoire sous la direction de Florence CROUZATIER-DURAND

Présentation du Programme de la semaine de rentrée de l'Ecole Doctorale

Le Professeur ANDRIANTSIMBAZOVINA décline les actions qui vont être mise en place pour la rentrée de l'Ecole Doctorale.

Le Lundi 20 Février 2017 :

9h à 10h30 : Rentrée Solennelle de l'Ecole Doctorale

10h30 à 12h : Conférence de Mr Defferrard « Le Droit selon Star Trek »

14h à 16h : Présentation du dispositif CIFRE par l'ANRT

Le Mercredi 22 Février 2017 :

18h à 20h : Cérémonie de remise des Parchemins aux docteurs de l'année 2016

Le Professeur ANDRIANTSIMBAZOVINA rappelle que toute cette semaine auront lieu des formations à la BU pour les doctorants.

Il exprime de plus sa volonté de créer un colloque des doctorants et un atelier de partage d'expérience lors de la prochaine semaine de l'Ecole Doctorale soit en 2018

Proposition de modification du nom de l'Ecole Doctorale

Le Professeur ANDRIANTSIMBAZOVINA propose aux membres du conseil de réfléchir sur le nouveau nom de l'Ecole Doctorale et notamment d'intégrer le mot « Droit » à la place de « Sciences Juridiques ».

Les membres du conseil proposent de nommer l'Ecole Doctorale « E2DSP » pour « Ecole Doctorale de Droit et de Sciences politiques ».

Questions Diverses

Olivier Brossad prend la parole et exprime son inquiétude sur le peu d'étudiants de l'IEP se dirigeant ensuite vers le cursus de doctorat. Pour cela il demande l'avis des membres du Conseil de l'Ecole Doctorale sur les meilleurs moyens de rendre plus lisible et attrayant le doctorat aux étudiants de l'IEP.

A la demande de Béatrice Guillemont d'organiser des séminaires entre doctorants et pour les doctorants, il est répondu favorablement.

Cécile CRESPIY demande si c'est toujours l'Ecole Doctorale qui doit être moteur dans l'organisation des comités de suivi.

Le Professeur ANDRIANTSIMBAZOVINA rappelle que l'organisation des comités de suivi est une obligation réglementaire pour l'inscription des doctorants à partir de la 3^{ème} année de thèse. L'E2DSP a mis à disposition des centres de recherche un formulaire à remplir. Il appartient aux laboratoires de recherche d'organiser les comités de suivi.

Les inscriptions ne seront plus possibles à partir de la 3^{ème} année de thèse dans le formulaire du comité de suivi rempli et signé.

La séance est levée à 18h20.